

**APPARTEMENT 3 PIECES**  
**3EME ETAGE**  
**Appartement N° A35**

**SURFACES HABITABLES (m<sup>2</sup>)**

Entrée	6.98
Séjour + Cuisine	24.30
Chambre 1	11.77
Chambre 2	10.60
Salle de bain	5.56
WC	2.02

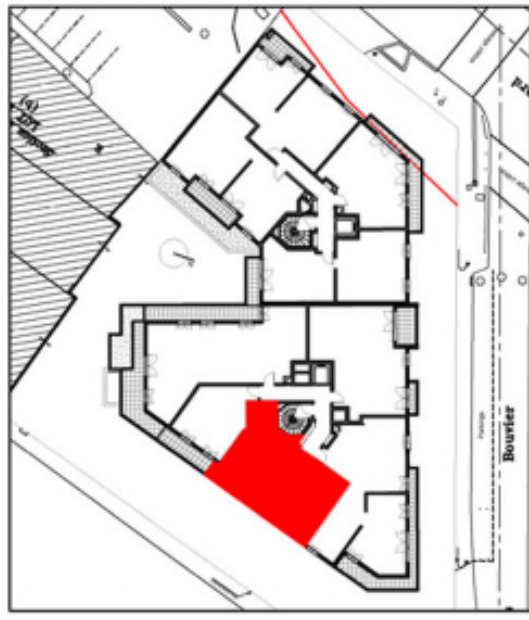
<b>SURFACE TCTALE</b>	<b>61.23</b>
Balcon	4.57

**NOTA :**  
Le présent document exprime la figure et la disposition générale de l'appartement. Les emplacements des radiateurs et des convecteurs ne sont pas indiqués. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques, des contraintes de la réalisation et/ou des impératifs réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions que les éléments d'équipements. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les surfaces des placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. L'évier indique la position des arrières d'eau mais n'est pas fourni.  
Les trappes ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées. Les rebords, les soffites et les faux-plafonds ne sont pas mentionnés sauf ceux éventuellement connus à la date d'établissement du présent plan. Attention, ce document est un plan de vente, il devra être substitué par un plan notaire lors de la signature du bien.

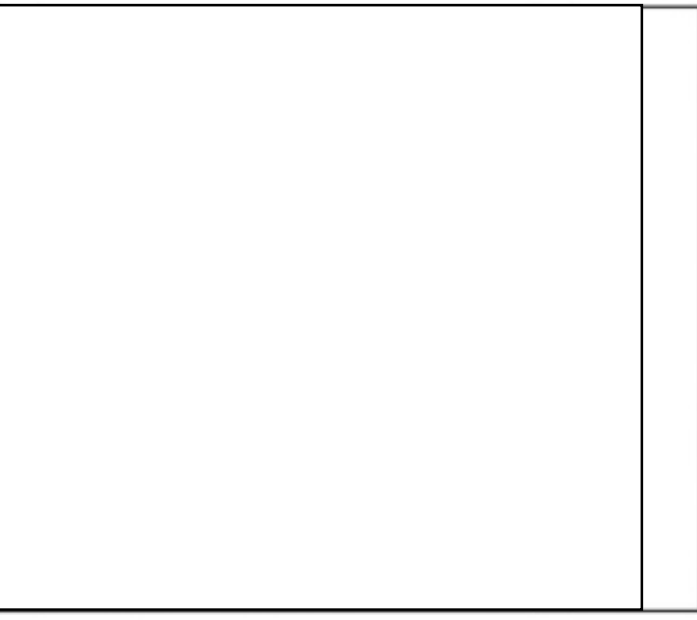
SOFFITE - FAUX-PLAFOND







APPARTEMENT 3 PIECES  
3EME ETAGE  
Appartement N° A35



NOTA:  
Le présent document exprime la figure et la disposition générale de l'appartement. Les emplacements des radiateurs et des connecteurs ne sont pas indiqués. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques, des contraintes de la réalisation et/ou des impératifs réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions que les éléments d'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les surfaces des placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. L'évier indique la position des armées d'eau mais n'est pas fourni. Les trappes ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées. Les rebords, les schémas et les faux-placards ne sont pas mentionnés sauf ceux éventuellement connus à la date d'établissement du présent plan. Attention, ce document est un plan de vente, il devra être substitué par un plan notaire lors de la signature du bien.

